

Procès-Verbal

Séance du 20 décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux le vingt du mois de décembre à 18h45, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni à la salle du conseil ,79 rue du Général Leclerc, sous la présidence de Madame Isabelle DUBUT, Maire.

Nombre de conseillers municipaux : 15

Présents :

Claude BONDUELLE, Cynthia COTELLE, Jean-Yves DECOCK, Francis DELABY, Isabelle DUBUT, Thibaut HULLAERT, Françoise LEMARCHAND, Aurélie LEVEQUE, Antonio PREVOST, Angélique SAINNEVILLE, René THIEBAUT. Martine LANGLOIS, Gérald LAQUERRIERE, Hélène ROHAUT.

Absents excusés : Servane CARON

Absent :

Procurations : Servane CARON donne procuration à Isabelle DUBUT.

Secrétaire de séance : Jean Yves DECOCK

Le quorum est atteint. Le conseil municipal étant composé de 14 personnes.

Intervention du programme OPAC

Les intervenants ont exposé le programme de construction de logements :

1ère parcelle

- 1^{er} lot : 20 lots privés
- 2e lot: 50 lots (5x10)
- 3e lot: 25 lots SAHLM individuels.

2ème parcelle:

- Construction.

Les intervenants indiquent qu'ils vont envoyer les plans prochainement.

Ordre du jour de la séance :

- Approbation du Procès-Verbal du 23/11/2022, du 02/12/2022 et du 08/12/2022
- Délibération : Création d'un poste permanent à temps complet au secrétariat de mairie au 01/02/2023
- Délibération : Recensement de la population 2023 : Décision sur le mode de calcul du versement de l'indemnité de recensement - nomination du 3ème agent recenseur.

- COMPTABILITE :
- Délibération : Budget assainissement - Décision modificative (redevance pour modernisation des réseaux)
- Délibération : Non-valeur 2019 -2021 sur le BP 2022 commune
- Délibération : Non-valeur 2019 -2021 sur le BP 2022 assainissement
- Questions diverses

Après avoir écouté les intervenants, à 19 heures 10, Madame le Maire déclare la séance du Conseil Municipal ouverte.

Approbation du procès-verbal du 23 novembre : déjà approuvé

Approbation du procès-verbal du 02 décembre : approuvé à l'unanimité

Approbation du procès-verbal du 08 décembre : approuvé, Hélène ROHAUT absence excusée.

Délibération : Création d'un poste permanent à temps complet pour le secrétariat à compter du 01/02/2023

-Vote pour : 10

Servane CARON (pouvoir), Cynthia COTELLE, Jean-Yves DECOCK, Francis DELABY, Isabelle DUBUT, Françoise LEMARCHAND, Aurélie LEVEQUE. René THIEBAUT, Martine LANGLOIS, Gérald LAQUERRIERE.

-Vote abstention : Thibaut HULLAERT

-Vote contre : 4

Claude BONDUELLE, Madame Angélique SAINNEVILLE, Antonio PREVOST, Hélène ROHAUT.

Délibération approuvée à la majorité

Délibération : Recensement de la population 2023 : Décision sur le mode de calcul du versement de l'indemnité de recensement - nomination du 3ème agent recenseur :

Madame le maire, explique le partage de la somme allouée pour le recensement, qui se partage ainsi :

Madame FASQUEL (coordinatrice) : 10%

Monsieur VIGUOINE : 30%

Madame DUVAIL : 30%

Madame DELACOURT : 30%

-Vote pour : 14

Servane CARON (pouvoir), Cynthia COTELLE, Jean-Yves DECOCK, Francis DELABY, Isabelle DUBUT, Françoise LEMARCHAND, Aurélie LEVEQUE. René THIEBAUT, Martine LANGLOIS,

Gérald LAQUERRIERE, Madame Angélique SAINNEVILLE, Antonio PREVOST, Hélène ROHAUT, Thibaut HULLAERT.

-Vote abstention : Claude BONDUELLE

-Vote contre :

Délibération approuvée à l'unanimité

Comptabilité :

Délibération : Décision modificative (redevance pour modernisation des réseaux)

Vote pour : 15

Servane CARON (pouvoir), Cynthia COTELLE, Jean-Yves DECOCK, Francis DELABY, Isabelle DUBUT, Françoise LEMARCHAND, Aurélie LEVEQUE. René THIEBAUT, Martine LANGLOIS, Gérald LAQUERRIERE, Thibaut HULLAERT, Claude BONDUELLE, Madame Angélique SAINNEVILLE, Antonio PREVOST, Hélène ROHAUT

Vote abstention : 0

Vote contre : 0

Délibération approuvée à l'unanimité

Délibération : non-valeur 2019-2021 sur BP 2022 commune

Vote pour : 15

Servane CARON, Cynthia COTELLE, Jean-Yves DECOCK, Francis DELABY, Isabelle DUBUT, Françoise LEMARCHAND, Aurélie LEVEQUE. René THIEBAUT, Martine LANGLOIS, Gérald LAQUERRIERE, Thibaut HULLAERT, Claude BONDUELLE, Madame Angélique SAINNEVILLE, Antonio PREVOST, Hélène ROHAUT

Vote abstention : 0

Vote contre : 0

Délibération approuvée à l'unanimité

Délibération : non-valeur 2019-2021 sur budget assainissement

Vote pour : 15

Servane CARON, Cynthia COTELLE, Jean-Yves DECOCK, Francis DELABY, Isabelle DUBUT, Françoise LEMARCHAND, Aurélie LEVEQUE. René THIEBAUT, Martine LANGLOIS, Gérald LAQUERRIERE, Thibaut HULLAERT, Claude BONDUELLE, Madame Angélique SAINNEVILLE, Antonio PREVOST, Hélène ROHAUT

Vote abstention : 0

Vote contre : 0

Délibération approuvée à l'unanimité

Questions diverses :

Madame Hélène ROHAUT demande comment nous allons procéder suite à la démission de Mme HUBSHI, Madame le Maire répond que le recrutement d'un remplaçant est en cours actuellement.

Madame Le Maire informe la prolongation du contrat de Mme Jennifer MOUCHERE en tant qu'agent territorial d'animation en remplacement de Mme Tracy LANGLOIS.

Madame le Maire annonce que la séance du Conseil Municipal est levée à 19 heures 45

Le Maire

Le secrétaire de séance